

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Date d'entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2025

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") ont pour objet de définir les modalités et conditions des services proposés par STUDIO NEVALTO, SAS au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 990 303 893, dont le siège social est situé au 60 rue François 1er, 75008 Paris, France (ci-après le "Prestataire"), ainsi que les droits et obligations des parties dans ce cadre. Toute commande passée sur le site implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client professionnel (ci-après le "Client").

Article 1 – Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente, les termes suivants auront la signification qui leur est attribuée ci-après.

Le Prestataire désigne la société STUDIO NEVALTO, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 990 303 893, dont le siège social est situé 60 rue François 1er, 75008 Paris.

Le Client désigne tout professionnel, personne physique ou morale, qui souscrit aux Services proposés par le Prestataire.

Les Services désignent l'ensemble des prestations d'optimisation de visibilité locale en ligne, comprenant notamment l'optimisation de fiches Google Business Profile, la gestion d'avis clients, la création de contenus localisés, ainsi que toute autre prestation décrite sur le Site. Ces prestations peuvent être proposées sous forme de packs ponctuels (« one-shot ») ou d'abonnements mensuels.

Le Site désigne la plateforme accessible à l'adresse www.studio-nevalto.com, permettant au Client de consulter l'offre de services et de souscrire en ligne.

Le Contrat désigne l'ensemble constitué par les présentes Conditions Générales de Vente et par la commande en ligne validée par le Client, matérialisant son acceptation ferme et sans réserve.

Article 2 – Objet des prestations

Le Prestataire propose différents Services destinés à optimiser la visibilité locale en ligne de ses Clients, principalement sur Google Business Profile. Ces Services sont présentés et détaillés sur le Site www.studio-nevalto.com.

À la date des présentes, les principales formules proposées sont :

- **Formule Essentielle** : une prestation ponctuelle d'optimisation complète de la fiche Google Business Profile du Client, facturée 349 € TTC. Cette formule est sans abonnement récurrent.

- **Formule Visibilité+** : une formule comprenant l'optimisation initiale facturée 299 € TTC, ainsi qu'un abonnement au tarif de 89 € TTC par mois. Elle comporte un engagement initial de trois (3) mois minimum. L'abonnement est ensuite reconduit tacitement par périodes mensuelles, sauf résiliation par le Client conformément aux présentes CGV.
- **Formule Premium** : une formule complète comprenant l'optimisation initiale facturée 279 € TTC, ainsi qu'un abonnement au tarif de 79 € TTC par mois, avec un engagement initial de douze (12) mois minimum. Le Client peut également opter pour un règlement annuel unique au tarif de 1 099 € TTC (setup inclus). L'abonnement est reconduit tacitement par périodes annuelles, sauf résiliation par le Client conformément aux présentes CGV.

Le Prestataire pourra, à l'avenir, proposer de nouvelles offres. Toute nouvelle formule sera décrite sur le Site et régie par les présentes CGV, sauf stipulation particulière contraire.

Le Client reconnaît expressément que les Services fournis par le Prestataire sont des obligations de moyens et non de résultats : le Prestataire s'engage à mettre en œuvre ses meilleures pratiques pour améliorer la visibilité en ligne du Client, sans pouvoir garantir une place spécifique (notamment dans le « Top 3 » des résultats Google Maps).

Article 3 – Prix et modalités de paiement

3.1 – Prix applicables

Les prix des Services sont exprimés en euros (€) et toutes taxes comprises (TTC). Les prix en vigueur sont ceux affichés sur le Site www.studio-nevalto.com au jour de la commande.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, toute commande validée par le Client est facturée sur la base des prix indiqués lors de la validation de ladite commande.

3.2 – Modalités de paiement

Le règlement des Services s'effectue exclusivement en ligne via la plateforme de paiement sécurisée Stripe, soit en paiement comptant (formules ponctuelles), soit par prélèvements automatiques mensuels ou annuels (formules avec abonnement).

3.3 – Engagement contractuel

Toute souscription à un abonnement engage le Client pour la durée minimale précisée dans l'offre (ex. 3 mois ou 12 mois). Le Client s'engage à maintenir les moyens de paiement actifs pendant toute la durée de l'engagement. En cas de suspension ou d'opposition au prélèvement sans motif légitime, le Prestataire pourra :

- Suspendre immédiatement l'exécution des Services, 7 jours après notification au Client par e-mail restée sans effet,
- Engager une procédure de recouvrement, incluant le recours à une société spécialisée,
- Facturer au Client, de plein droit, les frais de recouvrement légaux (indemnité forfaitaire de 40 € prévue par l'article L441-10 du Code de commerce), ainsi qu'une clause pénale équivalente à 20 % des sommes dues.

3.4 – Retard de paiement

Tout retard ou défaut de paiement entraîne l'application de plein droit, sans mise en demeure préalable, d'intérêts de retard calculés au taux d'intérêt légal majoré de 10 points, à compter du lendemain de la date d'échéance.

3.5 – Facturation

Les factures sont transmises par voie électronique (e-mail ou espace client) et font foi entre les parties. La commande est effectuée en ligne via le site internet. Elle est ferme et définitive dès validation et paiement par carte bancaire via Stripe.

En validant sa commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte sans réserve.

Article 4 – Exécution des prestations

4.1 – Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à exécuter les Services conformément à la commande validée, et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour optimiser la visibilité locale du Client. Les délais d'exécution éventuellement indiqués le sont à titre indicatif et ne constituent pas des délais de rigueur. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des retards imputables au Client (fourniture tardive ou incomplète des informations nécessaires, absence de validation, etc.) ni des retards liés à des causes extérieures (dysfonctionnements techniques des plateformes tierces comme Google, interruption des services internet, force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil).

4.2 – Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir, dans les délais convenus, toutes les informations, textes, visuels, logos, documents ou accès techniques nécessaires à la bonne exécution des Services. Le Client est seul responsable de l'exactitude et de la légalité des informations transmises. Tout retard, omission ou erreur de sa part suspend d'autant les délais d'exécution et ne saurait justifier une remise, un remboursement ou une contestation du prix.

4.3 – Livraison et validation

La prestation est considérée comme livrée dès lors que :

- la fiche Google Business Profile a été optimisée selon le pack choisi, ou l'abonnement a été activé et les premiers contenus planifiés.

Une validation expresse du Client pourra être demandée (par email ou via l'interface), mais à défaut de réponse dans un délai de 7 jours, la prestation sera réputée conforme et acceptée.

4.4 – Absence d'obligation de résultat

Le Prestataire n'est tenu qu'à une obligation de moyens renforcée : il met en œuvre une méthodologie éprouvée visant à améliorer la visibilité locale du Client. Il ne saurait garantir une place précise (ex. Top 3

Google Maps), aucun professionnel sérieux ne pouvant s'y engager. Le Client reconnaît expressément que les résultats dépendent de nombreux facteurs externes (algorithmes Google, actions concurrentielles, avis clients, régularité de mise à jour, etc.).

Client s'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires (coordonnées, photos, contenus) dans un délai raisonnable.
- Garantir l'exactitude et la légalité des informations transmises.
- Collaborer activement afin de permettre au Prestataire d'exécuter sa mission.

Tout retard ou défaut de fourniture d'informations suspend les délais d'exécution, sans responsabilité du Prestataire.

4.5 – Fourniture d'informations et désignation du Prestataire comme co-gestionnaire

Dès validation de la commande et réception du paiement, le Client reçoit automatiquement : une facture par email, un e-book d'accompagnement, un formulaire en ligne (Google Form) destiné à recueillir les informations nécessaires (coordonnées, visuels, services, etc.), les instructions pour désigner le Prestataire comme co-gestionnaire de sa fiche Google Business Profile.

Le Client s'engage à compléter ce formulaire et à effectuer la désignation du Prestataire dans un délai maximum de 7 jours ouvrés.

Le Client reconnaît que le non-respect de ces étapes ne saurait constituer un motif d'annulation, de remboursement ou de contestation de la commande. Il admet également qu'un tel manquement peut entraîner un décalage dans la réalisation des prestations, sans que la responsabilité du Prestataire ne puisse être engagée.

Les délais d'exécution annoncés par le Prestataire (notamment l'optimisation sous 7 jours) ne commencent à courir qu'à compter de la réception complète de l'ensemble des informations et accès demandés.

Le Prestataire est réputé avoir rempli ses obligations dès lors qu'il a fourni au Client les formulaires et instructions nécessaires.

Le Client s'engage à maintenir Studio Nevalto en tant que co-gestionnaire de sa fiche Google Business Profile pendant toute la durée du contrat et de l'engagement souscrit. En cas de suppression ou de retrait unilatéral de cet accès, l'abonnement et l'engagement contractuel restent intégralement dus jusqu'à leur terme, sans possibilité de remboursement.

Article 5 – Prix et Facturation

5.1 – Tarifs applicables

Les prix des Services proposés par le Prestataire sont ceux en vigueur au jour de la commande et tels qu'indiqués sur le Site. Ils sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC). Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant toutefois entendu que le prix appliqué au Client sera celui affiché lors de la validation de sa commande.

5.2 – Modalités de paiement

Le règlement s'effectue exclusivement par carte bancaire, via la plateforme de paiement sécurisée Stripe. Le paiement peut être réalisé : en une seule fois (paiement comptant), ou sous forme d'abonnement avec prélèvements automatiques mensuels.

Toute commande n'est considérée comme définitive qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues.

5.3 – Facturation

Une facture est émise automatiquement et adressée par voie électronique à l'adresse email communiquée par le Client lors de sa commande. Le Client accepte expressément de recevoir ses factures uniquement sous format électronique.

5.4 – Retards et incidents de paiement

Tout retard ou défaut de paiement entraînera automatiquement : l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne pour son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce). En cas de frais de recouvrement supérieurs à ce montant, le Prestataire pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

De convention expresse, le défaut de paiement d'une quelconque somme due par le Client entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable : la suspension immédiate des Services dans un délai de 7 jours suivant le rejet ou l'absence de paiement, l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes restant dues, l'application d'une indemnité forfaitaire de 20 % sur le montant total des sommes dues à titre de clause pénale.

Le Prestataire se réserve également le droit de facturer les frais bancaires et administratifs liés aux incidents de paiement.

5.5 – Absence de compensation

Le Client ne peut en aucun cas compenser de manière unilatérale une somme qu'il prétend lui être due avec le montant d'une facture du Prestataire.

5.6 – Évolution des tarifs

Les abonnements en cours sont facturés au tarif convenu lors de la souscription pour toute la durée d'engagement contractuelle (3 ou 12 mois selon l'offre choisie). En cas d'offre sans engagement, le Prestataire pourra réviser ses tarifs à tout moment, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis minimum de 30 jours calendaires. Le Client conserve alors la possibilité de résilier son abonnement avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif. À défaut de résiliation avant cette date, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs.

Article 6 – Durée, renouvellement et résiliation

6.1 – Durée des abonnements

- La formule Essentielle correspond à une prestation unique facturée 349 € TTC. Elle n'inclut pas d'abonnement récurrent.
- La formule Visibilité+ inclut une optimisation facturée 299 € TTC, ainsi qu'un abonnement au tarif de 89 € TTC par mois. Elle comporte un engagement initial de trois (3) mois minimum.
- La formule Premium inclut une optimisation facturée 279 € TTC, ainsi qu'un abonnement au tarif de 79 € TTC par mois, avec un engagement initial de douze (12) mois minimum. Le Client peut également choisir un règlement annuel unique au tarif de 1 099 € TTC (setup inclus).

6.2 – Reconduction tacite

- La formule Visibilité+ est reconduite tacitement par périodes mensuelles, sauf résiliation par le Client conformément à l'article 6.3.
- La formule Premium est reconduite tacitement par périodes annuelles, sauf résiliation par le Client conformément à l'article 6.3.
- Les formules avec engagement (3 ou 12 mois) doivent être réglées jusqu'à leur terme.
-

6.3 – Résiliation par le Client

Le Client peut mettre fin à son abonnement par simple demande écrite adressée à **resiliation@studio-nevalto.com**.

La résiliation prend effet à la fin de la période en cours, sous réserve du respect des conditions d'engagement (3 ou 12 mois selon la formule choisie) et d'un préavis d'un (1) mois.

Un **accusé de réception automatique** est envoyé dès réception de la demande.

Dans un délai maximum de 5 jours ouvrés, le Prestataire adresse au Client un **email de confirmation précisant la date effective de fin d'abonnement** et, le cas échéant, le montant du dernier prélèvement à intervenir.

Toute mensualité ou période entamée reste due.

6.4 – Résiliation anticipée interdite.

Les formules comportant un engagement minimal (ex. formule 3 mois ou 12 mois) ne peuvent être résiliées avant leur terme, sauf accord exprès et écrit du Prestataire.

6.5 – Résiliation pour manquement

En cas de manquement grave du Client à ses obligations (notamment défaut de communication des informations nécessaires, utilisation abusive des Services, atteinte à l'image du Prestataire), le Prestataire pourra résilier le Contrat après mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours calendaires.

6.6 – Suspension ou résiliation par le Prestataire pour défaut de paiement En cas de rejet de paiement, pour quelque cause que ce soit (carte bancaire expirée, opposition, défaut de provision, annulation du mandat de prélèvement, ou toute autre cause), le Prestataire adressera un avis au Client. Si le paiement n'est pas régularisé dans un délai de sept (7) jours calendaires à compter de cet avis, le Prestataire pourra suspendre les Services. À défaut de régularisation, le contrat pourra être résilié de plein droit, sans préjudice d'une

éventuelle action en recouvrement des sommes dues, incluant les pénalités de retard, intérêts légaux et frais de recouvrement.

6.7 – Conséquences de la résiliation

La résiliation entraîne l'arrêt immédiat des Services et la perte d'accès aux contenus livrés. Les sommes déjà versées restent définitivement acquises au Prestataire.

Article 7 – Prix et modalités de paiement

7.1 – Prix applicables

Les prix des Services sont ceux affichés sur le Site au jour de la commande. Ils sont exprimés en euros (€) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC), sauf mention contraire. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, les Services commandés seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande.

7.2 – Modalités de paiement Le règlement s'effectue exclusivement par carte bancaire via la plateforme sécurisée Stripe, ou tout autre moyen de paiement indiqué sur le Site au moment de la commande. Le Client autorise expressément le Prestataire, par la validation de sa commande, à débiter automatiquement sa carte bancaire pour le montant des sommes dues, conformément à l'abonnement ou à la formule choisie.

7.3 – Paiement unique et paiements récurrents

Formules one-shot (paiement unique) : le prix est réglé en totalité au moment de la commande.

Formules avec abonnement : le prix est prélevé automatiquement à la fréquence prévue (mensuelle, trimestrielle, annuelle) jusqu'à résiliation conformément à l'article 6.

7.4 – Facturation

Toute commande donne lieu à l'émission d'une facture, transmise par voie électronique à l'adresse email fournie par le Client. Le Client accepte expressément la facturation électronique.

7.5 – Défaut de paiement et retards

En cas de défaut de paiement ou de rejet de prélèvement (notamment pour cause de carte bancaire expirée, opposition, défaut de provision ou annulation du mandat de prélèvement), les dispositions de l'article 6.6 s'appliquent : suspension des Services au bout de 7 jours, puis résiliation de plein droit et action en recouvrement.

Conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit : l'application de pénalités de retard calculées au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE), majoré de 10 points, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, et, si les frais réellement exposés dépassent ce montant, une indemnisation complémentaire sur justificatif.

7.6 – Clause pénale

De convention expresse, le défaut de paiement d'une quelconque somme due par le Client entraîne, en sus, l'application d'une clause pénale égale à 20 % du montant total des sommes impayées, sans préjudice des frais de recouvrement.

7.7 – Absence de compensation Le Client s'interdit expressément d'opérer toute compensation entre les sommes dues au Prestataire et d'éventuelles créances, réelles ou supposées, qu'il pourrait faire valoir à l'encontre de ce dernier.

Article 8 – Livraison et exécution des prestations

8.1 – Nature des prestations

Les Services consistent exclusivement en des prestations numériques (optimisation de fiche Google Business Profile, gestion d'avis, création de contenus localisés, etc.). Aucune livraison matérielle n'est effectuée.

8.2 – Délais d'exécution

Le Prestataire s'engage à débiter l'exécution des Services dès réception : du paiement effectif de la commande, des informations demandées via le formulaire en ligne, et de la désignation du Prestataire en tant que co-gestionnaire de la fiche Google Business Profile. Le délai indicatif d'optimisation initiale est de 7 jours ouvrés à compter de la réception de l'ensemble de ces éléments. Ce délai est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas un délai de rigueur.

8.3 – Retards d'exécution

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable d'un retard d'exécution si celui-ci est imputable : au Client (retard dans la transmission des informations ou désignation de co-gestionnaire), à un événement de force majeure tel que défini à l'article 13, à toute cause extérieure raisonnablement indépendante de sa volonté.

8.4 – Réception et conformité des prestations

Les Services sont réputés conformes et pleinement exécutés dès lors que :

- les optimisations prévues ont été réalisées,
- et/ou les contenus convenus ont été livrés ou publiés.

Le Client dispose d'un délai de 7 jours ouvrés à compter de la notification d'exécution pour signaler par écrit toute non-conformité. Passé ce délai, les Services seront réputés acceptés sans réserve.

8.5 – Absence de garantie de résultat

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens et non de résultat. En particulier, il ne garantit pas l'atteinte d'un positionnement spécifique (par exemple : top 3 ou première page Google), ni un volume de trafic ou de patients, ceux-ci dépendant de nombreux facteurs externes au Prestataire.

8.6 – Suspension des prestations

En cas de défaut de paiement, de manquement du Client à ses obligations (notamment absence de transmission d'informations ou d'accès requis), ou d'opposition au prélèvement, le Prestataire se réserve le droit de suspendre immédiatement l'exécution des Services, sans que cette suspension puisse être considérée comme une faute de sa part.

Article 9 – Propriété intellectuelle

9.1 – Droits du Prestataire

Le Prestataire demeure seul titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs : aux méthodes, process, outils, modèles graphiques, textes, templates, documents, logiciels, supports numériques et visuels qu'il met à disposition du Client dans le cadre des Services, ainsi qu'à tout élément développé ou amélioré par lui au cours de l'exécution du Contrat.

Ces éléments constituent des créations protégées au sens du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur mise à disposition du Client n'entraîne aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au bénéfice du Client.

9.2 – Licence d'utilisation limitée

Le Client bénéficie d'un droit d'usage personnel, non exclusif, non cessible et limité aux besoins strictement nécessaires à l'exécution de la prestation commandée. Toute reproduction, modification, adaptation, diffusion ou exploitation non autorisée des éléments fournis est interdite, sauf accord exprès et écrit du Prestataire.

9.3 – Contenus fournis par le Client

Le Client demeure titulaire des droits sur l'ensemble des éléments qu'il fournit au Prestataire (textes, images, logos, coordonnées, etc.). Le Client garantit qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires pour leur exploitation et dégage le Prestataire de toute responsabilité en cas de violation de droits de tiers.

9.4 – Interdiction d'utilisation externe Le Client s'interdit toute diffusion, communication ou utilisation des études, modèles, templates, documents ou optimisations réalisées par le Prestataire en dehors du cadre strict de ses propres activités professionnelles. À défaut, la responsabilité du Client pourra être engagée et le Prestataire se réserve le droit de réclamer une indemnisation.

9.5 – Références commerciales

Sauf opposition expresse du Client formulée par écrit, le Prestataire est autorisé à citer le nom, la dénomination sociale, le logo et/ou le projet du Client comme référence commerciale dans ses documents internes, supports marketing et communications professionnelles.

Article 10 – Responsabilité

10.1 – Obligation de moyens

Le Prestataire s'engage à exécuter les Services conformément aux règles de l'art et aux standards de sa profession. Les obligations du Prestataire constituent une obligation de moyens et non de résultat. En

particulier, le Prestataire ne garantit en aucun cas : l'obtention d'un classement déterminé (ex. : top 3 Google My Business ou équivalent), un nombre minimum de visites, d'avis, de conversions ou de clients générés.

Le Client reconnaît que l'absence de régularité dans les publications, ou la suppression de l'accès du Prestataire en tant que co-gestionnaire, peut impacter négativement sa visibilité sans que la responsabilité du Prestataire puisse être engagée.

10.2 – Limitations de responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et est expressément limitée au montant total payé par le Client pour la prestation concernée. Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable : des pertes de chiffre d'affaires, manque à gagner, perte de clientèle, d'image ou de réputation, des retards ou impossibilités d'exécution dus à des manquements du Client (non-transmission d'informations, absence de désignation en tant que co-gestionnaire de fiche, etc.), d'une utilisation non conforme par le Client des livrables fournis, d'événements extérieurs indépendants de sa volonté (dysfonctionnement ou panne de Google, changement d'algorithme, suspension de compte Google, force majeure, etc.).

10.3 – Responsabilité du Client

Le Client est seul responsable : des informations et contenus qu'il transmet au Prestataire (textes, coordonnées, images, horaires, etc.), de la véracité et de l'actualité de ces informations, du respect de la réglementation applicable à son activité (ex. : santé, publicité, protection des données personnelles).

Le Client garantit le Prestataire contre toute réclamation ou recours de tiers liés aux contenus qu'il lui a fournis ou aux usages qu'il fait des Services.

10.4 – Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution des Services résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, ou de toute circonstance extérieure imprévisible et irrésistible (ex. : pannes informatiques majeures, cyberattaques, indisponibilité des services Google, catastrophes naturelles, grèves, etc.).

Article 11 – Données personnelles

11.1 – Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données personnelles est STUDIO NEVALTO, SAS au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 990 303 893, dont le siège social est situé 60 rue François 1er, 75008 Paris.

11.2 – Données collectées

Dans le cadre de l'exécution des Services, le Prestataire est amené à collecter et traiter les données personnelles suivantes :

- données d'identification et de contact (nom, prénom, adresse, email, téléphone),
- données professionnelles (activité, coordonnées de l'établissement, horaires),
- données de facturation et de paiement, contenus nécessaires à l'optimisation de la fiche Google Business Profile (photos, textes, descriptifs, etc.).

Aucune donnée sensible (au sens de l'article 9 du RGPD) n'est collectée par le Prestataire.

11.3 – Finalités du traitement

Les données collectées sont utilisées pour :

- la création, la gestion et le suivi de la relation contractuelle avec le Client,
- l'exécution des Services (optimisation et gestion de visibilité locale),
- la facturation et la gestion des paiements,
- la prospection commerciale et l'envoi d'informations relatives aux Services, sauf opposition du Client, le respect des obligations légales et réglementaires du Prestataire.

11.4 – Base légale du traitement

Le traitement des données repose sur : l'exécution du contrat conclu entre le Client et le Prestataire, l'intérêt légitime du Prestataire pour la gestion de sa relation commerciale, le respect des obligations légales (ex. : obligations comptables et fiscales).

11.5 – Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées : pendant toute la durée du contrat, puis archivées pendant 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle, à des fins de prospection, et pendant 10 ans pour les documents et pièces comptables, conformément à la loi.

11.6 – Partage des données

Les données peuvent être transmises : aux prestataires techniques et sous-traitants strictement nécessaires à l'exécution des Services (ex. : outils de gestion des avis, hébergeurs, solutions de facturation et de paiement), aux autorités administratives ou judiciaires en cas d'obligation légale. Elles ne font l'objet d'aucune cession à des tiers à des fins commerciales.

11.7 – Droits des personnes concernées Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés

Le Client dispose des droits suivants sur ses données personnelles :

- droit d'accès, de rectification et de mise à jour,
- droit à l'effacement dans les conditions prévues par la réglementation,
- droit de limitation et d'opposition au traitement,
- droit à la portabilité des données.
-

Le Client peut exercer ses droits en écrivant à contact@studio-nevalto.com, en joignant une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

11.8 – Réclamations En cas de difficulté liée à la gestion de ses données personnelles, le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 12 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, compétence expresse est donnée aux tribunaux du ressort du siège social du Prestataire (Tribunal de Commerce de Paris), même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.